

Le RPCU souligne l'entente entre la FMOQ et le MSSS

Montréal, 24 septembre 2014 – Le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU), le principal porte-parole des usagers du réseau québécois de la santé et des services sociaux, félicite la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec d'en être venue à une entente sur l'étalement de leur rémunération et le D^r Gaétan Barrette qui a mené ces négociations avec succès.

« Cette entente démontre que les deux parties ont fait preuve d'ouverture et que le bien des usagers du réseau de la santé et des services sociaux a été pris en compte » a déclaré M. Pierre Blain, directeur général du RPCU. « Ces économies étaient nécessaires dans le contexte budgétaire actuel. D'ailleurs, le RPCU en avait un enjeu dans son mémoire présenté à la Commission de révision des programmes. »

Le RPCU espère que la Fédération des médecins spécialistes du Québec arrivera aussi à une entente dans les meilleurs délais. « Nous avons besoin de vous pour assurer la continuité des services » a ajouté M. Blain.

Profil du RPCU

Le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU), le principal porte-parole des usagers du réseau québécois de la santé et des services sociaux, défend les droits des usagers et représente les 600 comités des usagers et de résidents des établissements de santé et de services sociaux du Québec. La mission des comités des usagers et de résidents est de défendre les droits des usagers et de travailler à améliorer la qualité des services offerts aux usagers du réseau de la santé et des services sociaux. 83 % des comités des usagers et de résidents du Québec sont membres du RPCU. Le RPCU défend également les droits des personnes âgées.

– 30 –

Renseignements : RPCU, 514 436-3744

